



Bienvenue à l'école

École maternelle Maria Montessori École
élémentaire Jules Ferry

Année scolaire
2026/2027

Visite des écoles le samedi 13 juin 2026

9h30 école élémentaire Jules Ferry
10h30 école maternelle Maria Montessori

Espace Saint-Exupéry - 3 rue Jules Ferry 09.62.10.12.56 - scolaire@marcel27.fr

On prépare la rentrée tous ensemble

« Une première rentrée ou un changement d'école est une étape importante dans la vie des enfants et celle des parents.

Cela s'accompagne souvent d'une nouvelle organisation à mettre en place et parfois cela peut faire naître de l'appréhension, un peu d'inquiétude.

Pour vous aider à vous repérer dans ce nouvel environnement, nous avons préparé ce document regroupant des informations utiles.

Nous sommes à votre écoute et le resterons pour vous accompagner au mieux tout au long de la scolarité de vos enfants dans les écoles de la commune.

Bonne rentrée à tous. »

Le service des affaires scolaires, de l'enfance et de la jeunesse

Les jours précédant la rentrée

La rentrée est un moment important dans la vie de votre enfant.

Il est essentiel de lui en parler :

- pour lui donner une image positive de l'école,
- pour lui expliquer où il va aller et qui il va rencontrer,
- pour préparer la séparation en le sécurisant,
- pour mettre des mots sur ses peurs,
- pour susciter chez lui un désir de rencontre et de découverte.



Le jour J pour les tout-petits

- Prenez le temps ce jour-là d'accompagner votre enfant. Expliquez-lui alors ce que vous allez faire et dites-lui qui viendra le chercher à la sortie.
- Acceptez ses larmes s'il y en a, expression normale de son émotion, de sa peur de l'inconnu... Même si elles coulent fort, le plus souvent elles sèchent assez vite.
- Laissez-lui prendre son doudou.
- Soyez à l'heure pour la sortie : c'est difficile pour un petit de voir arriver tous les papas et mamans et d'attendre.
- Ne lui posez pas trop de questions, il parlera quand ce sera le moment venu.
- Donnez-lui le temps de s'adapter à l'école, sans vous affoler de ses larmes, de ses cris, de ses trépignements... Certains enfants ont besoin de temps pour accepter le changement.

N'oubliez pas que...

Parce qu'arriver dans une école, c'est arriver dans un univers inconnu... parfois un peu inquiétant pour l'enfant !

Faire connaissance avec les différents professionnels qui s'occuperont de votre enfant, découvrir avec lui l'école et son fonctionnement, prendre connaissance de toutes les informations nécessaires à une arrivée réussie... tels sont les objectifs de ce petit fascicule.

Nous espérons engager avec vous une coopération fructueuse.

Pas facile de quitter son papa, sa maman, sa nounou pour rejoindre les bancs d'une nouvelle école.

Beaucoup d'enfants sont anxieux les premiers jours. Rassurez votre enfant, et rassurez-vous, tout est prêt pour la rentrée !

N'hésitez pas à dialoguer avec les enseignants si vous vous posez des questions.

Un cahier de liaison vous permettra, durant l'année, d'échanger des informations avec l'enseignant de votre enfant.

Votre enfant a déjà appris beaucoup de choses avec vous et il va continuer. A l'école, il apprendra d'autres choses.

Il est important qu'il vienne régulièrement, l'admission à l'école implique l'engagement, pour les personnes, d'une fréquentation régulière.

Si votre enfant est malade, aucun médicament ne peut être administré à l'école. Il sera de toute façon mieux à la maison pour ne pas contaminer le personnel et les enfants. Ainsi, il pourra se soigner et revenir en forme en classe.

PAI : Si votre enfant souffre d'un problème médical plus important, un projet d'accueil individualisé devra être mis en place (Vous devez en informer la Directrice qui vous guidera).

Aucun enfant présentant des troubles alimentaires ne pourra être admis au restaurant avant l'établissement et la signature du PAI par l'ensemble des parties concernées.



Pour être prêt(e), à l'école maternelle

**La cour
de l'école**



Le dortoir



**Les salles
de classe**



Les toilettes



**La salle de
motricité**



Voici quelques photos...

à l'école élémentaire

Les salles de classe



Le restaurant scolaire



Les cours d'écoles

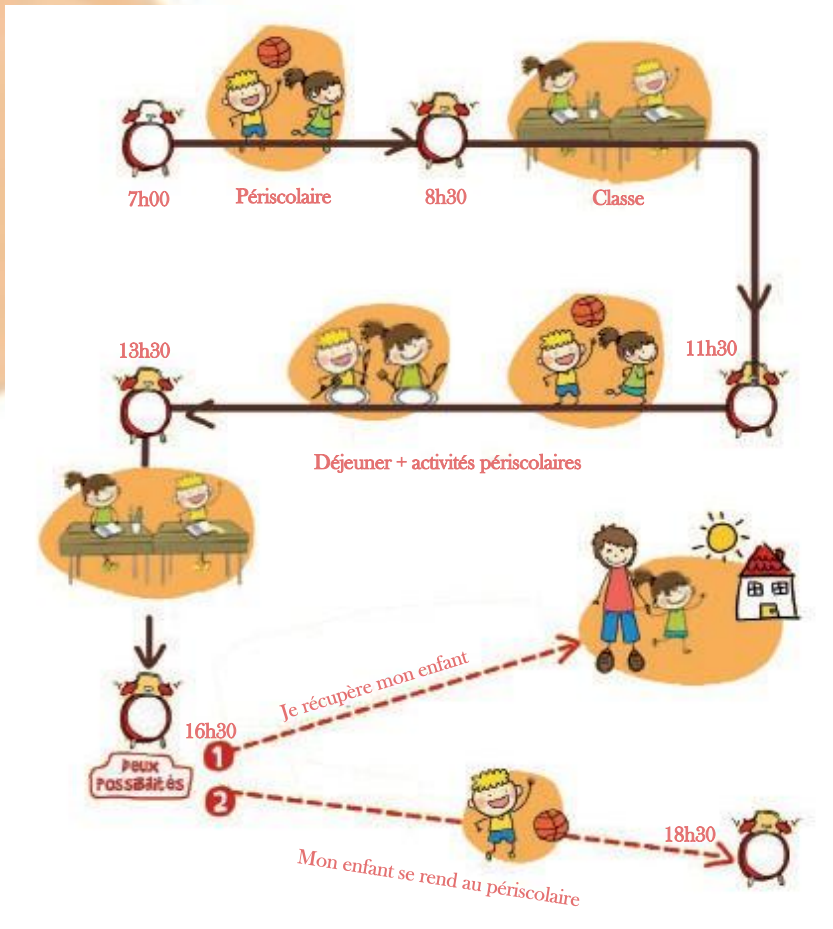


La salle de jeux



Périville

Une journée type à l'école



374 élèves

dont 120 à l'école maternelle
et 254 à l'école élémentaire

6 classes

à l'école maternelle

Frais de fonctionnement à charge de la
commune

Élève de maternelle : 1 579€/an

Élève d'élémentaire : 664€/an

2 écoles

École maternelle Maria Montessori

École élémentaire Jules Ferry

11 classes

à l'école élémentaire

35 agents communaux

C'est le nombre d'agents qui
interviennent quotidiennement dans nos écoles : ATSEM (6),
personnels du restaurant scolaire (7), d'entretien (4),
animateurs (15) & renforts sur le temps méridien

INFOS pratiques

L'accueil périscolaire

La CAF participe au financement du service périscolaire. Il s'agit d'un temps d'accueil le matin de 7h à 8h30, le midi de 11h30 à 13h30 et le soir de 16h30 à 18h30, réservé aux enfants scolarisés à l'école maternelle ou à l'école élémentaire. L'accueil du soir comprend le goûter. Ce service est agréé par la SDJES (Service Départemental Jeunesse Engagement Sport) et, de ce fait, l'encadrement des enfants est assuré par du personnel diplômé, en conformité avec la réglementation en vigueur. L'équipe d'encadrement est composée de 15 animateurs.

Chaque temps d'accueil propose des activités : sportives, manuelles, artistiques, sciences et techniques, et, pour les enfants qui le souhaitent, le soir, un temps dédié aux devoirs. Tout enfant accueilli sur le temps périscolaire doit être préalablement inscrit auprès du service des affaires scolaires et périscolaires.

Le Pass Jeunes

Une somme votée en Conseil Municipal allouée aux enfants de la commune, sur conditions, pouvant être utilisée pour déduire d'une licence sportive, artistique ou culturelle.

Pour plus de renseignements, contactez le service des sports associations basé à l'Espace Saint-Exupéry au 02.32.54.90.88.

Le restaurant scolaire

Le restaurant fonctionne les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 11h30 à 13h30 en période scolaire. Les menus sont disponibles sur le site de la ville et affichés aux écoles.

Tout enfant accueilli au restaurant doit être préalablement inscrit auprès du service des affaires scolaires et périscolaires.

Depuis septembre 2023, les tarifs sont établis selon le quotient familial des familles établi par les services de la CAF. Le dispositif « cantine à 1 € » est également en place sous conditions de ressources.

Bourses scolaires

Si vous êtes non imposable, vous êtes peut-être éligible au versement de la bourse. Pour tout renseignement, vous rapprocher du service finances de la mairie 02.32.64.32.50.

A savoir

Toute absence ou modification pour le restaurant scolaire ou le périscolaire est à signaler au service des affaires scolaires et périscolaires.

Les factures regroupant les prestations du restaurant scolaire et/ou du périscolaire sont établies à chaque période de vacances. Les modalités de paiement sont inscrites en bas de la facture.

CONTACTS privilégiés

Maire-Adjoint

Adjoint chargé des affaires scolaires, de l'enfance et de la jeunesse
Mairie de Saint-Marcel, reçoit sur RDV Tél : 02.32.64.32.50

Service Scolaire et Péri scolaire, Restauration

Madame LEBAILLY
Espace Saint-Exupéry 3 rue Jules Ferry Tél. 09-62-10-12-56
Email : scolaire@marcel27.fr
SERVICE FERME AU PUBLIC LES MERCREDIS ET VENDREDIS

Ecole maternelle « Maria Montessori »

Directrice : Madame FRETE,
Tél : 02.32.51.44.80

Ecole élémentaire « Jules Ferry »

Directrice : Madame BINAY, Tél : 02.32.21.21.66

Associations des parents d'élèves

APEEP
APE3271@peep.asso.fr FCPE
fcpe27950@gmail.com

L'équipe éducative

- Directrices
- Enseignants
- Psychologues scolaire et enseignantes RASED
- animateurs du service périscolaire
- Personnel du restaurant scolaire
- ATSEM (employées par la commune)

Conseil d'école

Composé de la Directrice, des enseignants, du Maire et du Maire-Adjoint chargée de l'enfance, du service scolaire et périscolaire, des représentants des parents d'élèves.
3 conseils d'école sont programmés sur l'année scolaire.

RASED

Réseau d'Aide Spécialisé – constitué d'un psychologue scolaire et d'enseignants spécialisés. Ils ont pour mission d'aider les enseignants à prendre en charge les enfants rencontrant certaines difficultés scolaires.

	Zone A	Zone B	Zone C	Corse
Rentrée des élèves	Mardi 1 ^{er} septembre 2026	Mardi 1 ^{er} septembre 2026	Mardi 1 ^{er} septembre 2026	NC*
Vacances de la Toussaint		Du samedi 17 octobre au lundi 2 novembre 2026		
Vacances de Noël		Du samedi 19 décembre 2026 au lundi 4 janvier 2027		
Vacances d'hiver	Du samedi 13 février au lundi 1 ^{er} mars 2027	Du samedi 20 février au lundi 8 mars 2027	Du samedi 6 février au lundi 22 février 2027	NC*
Vacances de printemps	Du samedi 10 avril au lundi 26 avril 2027	Du samedi 17 avril au lundi 3 mai 2027	Du samedi 3 avril au lundi 19 avril 2027	NC*
Vacances d'été		Samedi 3 juillet 2027		